Fiche terminologique n°151

TERME ÉTUDIÉ : benchmark

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES:

SYNONYMES:

TERMES DÉCONSEILLÉS:

 $DOMAINES: enseignement\ et\ apprentissage: enseignement\ élémentaire,\ enseignement\ secondaire;\ mesure\ et\ évaluation:$

docimologie

DÉ%FINITION: "[L]evels of achievement or standards that [...] students are expected to reach."

CONTEXTE: "Most Benchmarks simply involve five levels of student performance, whereas standardized tests involve grade-equivalent scores, stannines, percentiles, means and medians. [...] Benchmarks are not tests. They are reference material that teachers use as they teach, observe and evaluate in their own classrooms."

TERME ÉTUDIÉ : seuil-repère

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES:

SYNONYMES:

TERMES DÉCONSEILLÉS : seuil de compétence

DÉFINITION : Normes qui précisent ce qu'on attend des élèves à différents stades de leurs études, c'est-à-dire ce qu'ils devraient savoir et être en mesure d'accomplir.

CONTEXTE:

JUSTIFICATION : Le Réseau rejette le terme « seuil de compétence » qui n'évoque pas la notion de référence pour l'évaluation de l'élève.

Il retient le terme « seuil-repère » -- proposé et utilisé par le ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario -- dont le premier élément, « seuil », exprime la notion de norme et le second, « repère », rappelle que cette norme n'est pas absolue, mais qu'elle sert plutôt de point de référence pour apprécier le rendement de l'élève et pour évaluer le programme. DATE DE RÉDACTION : décembre 1991